



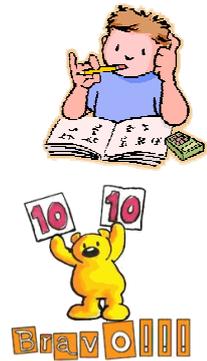
Notre projet d'établissement

Année scolaire 2017-2018

Nos objectifs:



Développer les potentialités de l'enfant
Développer sa créativité
Mettre en valeur ses capacités
Favoriser son épanouissement personnel



Dans le cadre du tiers-temps pédagogique, les enfants pratiquent différents sports et des activités de langues et informatiques. Ces activités permettent aux enfants de s'essayer à différentes activités : sports variés, initiation à d'autres langues, ateliers informatiques (maîtrise du clavier, de la souris, utilisation de différents logiciels, des dvd, cdroms, de l'Internet, ...). Elles permettent de trouver une activité dans laquelle l'enfant peut se réaliser, se valoriser, dans un domaine autre que scolaire.



Développer sa citoyenneté, son sens social
Développer son respect des autres et des différences
Entretenir avec l'enfant des relations de confiance et de justice
Développer son autonomie



Dans le cadre de projets de classe ou d'école, le titulaire proposera aux élèves de voter sur des propositions émises par chacun avant de prendre les décisions définitives.

L'enfant apprend à participer à une décision démocratique:

- en s'informant auprès des personnes compétentes ;
- en faisant passer l'information sur les décisions prises ;
- en écoutant les autres ;

- en s'exprimant, en exposant calmement et clairement son point de vue et celui des enfants qu'il représente ;
- en restant objectif ;
- en mesurant la portée des actions, des paroles, des décisions et éventuellement des distractions.

L'enfant apprend qu'il est possible de modifier les règles :

- en œuvrant à l'intérêt du groupe ;
- en envisageant, après réflexions et discussions, les différentes possibilités d'action.
- en veillant à l'exécution des résolutions retenues.

L'enfant prend conscience :

- de l'importance du dialogue ;
- de la nécessité des règles de vie.

L'enfant apprend à participer à des discussions et des assemblées de classe afin de prendre des décisions démocratiques. Il apprend aussi qu'il est possible de modifier certaines règles. Dès lors, l'enfant prend conscience de l'importance du dialogue et de la nécessité des règles de vie.

L'enfant prend des responsabilités

- Certains projets développés dans les classes sont le reflet des besoins et des demandes des enfants (pédagogie par projets). Les enfants vivent la démocratie et la citoyenneté en classe, dans l'école. Ils comprennent ainsi les droits et les devoirs de chacun. Ils apprennent le respect de soi, des autres, de la société et de l'environnement.
- Une heure d'assemblée est organisée par semaine afin que chacun puisse s'exprimer sur des problèmes éventuels ou sur une organisation que l'enfant souhaiterait aménager pour une vie meilleure à l'école.
- Participation à différents projets sociaux et humanitaires.



Permettre à l'enfant de trouver son équilibre et son épanouissement.

Donner les connaissances et les compétences nécessaires.

Aider les enfants en difficulté.



L'équipe éducative, en respectant le rythme et le niveau de chacun, au départ de projets vrais, d'activités en dehors des murs de la classe pour donner du sens aux apprentissages :

1) guide les enfants dans la construction de leur savoir en leur donnant les outils nécessaires pour se développer progressivement de manière autonome et devenir des acteurs dans la vie économique, sociale et culturelle.

- L'apprentissage de la lecture

Amener les enfants à lire efficacement, très rapidement grâce à l'anticipation, la découverte des divers messages de la communication écrite.



- L'apprentissage avec le maître dans la classe par une méthode fonctionnelle qui se base sur l'intérêt de l'enfant, sa vie, en pratiquant des écrits vrais et en cultivant le vocabulaire par les champs lexicaux.

Une attention toute particulière est donnée à la théorisation sur la lecture dans des activités tantôt collectives, tantôt individualisées, par le titulaire qui connaît bien ses élèves.

- Le développement de l'esprit scientifique

Expérimentation scientifique



L'enfant apprendra à entreprendre et à réaliser un projet. Il mettra en œuvre toute une série de compétences et de connaissances. Il observera, émettra des hypothèses, vérifiera par l'expérimentation, raisonnera sur ses constatations, interprétera les résultats de son expérience pour enfin tirer des conclusions et les communiquer (démarche OHERIC). Il développera sa logique, sa créativité, son sens de la recherche, sa coopération avec ses condisciples. Il apprendra à défendre son point de vue, la discussion constructive, à écouter les autres, ... Toutes les compétences pour une vie future riche et pleine de promesses.

L'enfant évoluera à son propre rythme, au maximum de ses possibilités. Il y apprendra également l'autonomie.

Il l'acquerra également cet esprit scientifique grâce aux différentes approches mises en place dans les apprentissages.

2) guide les enfants dans la construction de leur savoir-être en associant très étroitement les enfants, les parents, les enseignants, la direction de l'établissement, le centre P.M.S., la bibliothèque communale et le C.P.A.S. à l'éducation des enfants.

En leur donnant des limites connues et bien comprises de chacun et en leur donnant la possibilité de s'exprimer sur les problèmes qui peuvent survenir, les enfants apprennent à faire confiance en l'adulte. Une oreille attentive leur est toujours consacrée soit chez le titulaire, soit chez le directeur de l'établissement. Un partenariat avec les parents est souhaité et indispensable. Un trio gagnant : Parents – Enfants – Equipe éducative. Mais ce partenariat est aujourd'hui élargi aux partenaires complémentaires : la bibliothèque et le C.P.A.S.

3) organise des concertations hebdomadaires. Celles-ci organisées régulièrement le vendredi de 15h10 à 16h50 permettent aux enseignants de se réunir pour :

- discuter sur l'organisation des cycles dans notre école ;
- planifier les apprentissages pour le travail en cycle ;
- organiser le passage du dossier "matière" à la classe supérieure ;
- étudier les problèmes pédagogiques des enfants et rédiger le dossier des années complémentaires afin de mieux organiser la suite des apprentissages ;
- présenter et discuter des expériences menées en classe et des problèmes rencontrés par les enfants et les enseignants ;
- discuter de l'évaluation formative : Comment l'organiser ? Quelle est sa nécessité ? Sa fréquence ?
- discuter de l'organisation de l'individualisation des apprentissages au sein des classes. Comment l'organiser ?
- discuter de l'organisation de la différenciation des apprentissages au sein des classes ou du cycle. Comment l'organiser ?
- approcher et maîtriser l'outil numérique. Réfléchir à l'utilisation du courriel et à sa nécessité pour les communications inter-écoles. Rédiger des articles destinés à alimenter le site Internet de l'école (ou e-Twinning).
- analyser les résultats des épreuves non certificatives P3 et P5 afin de déceler les lacunes des enfants et d'y remédier en organisant des activités adaptées.
- discuter et organiser des évaluations sommatives et certificatives communes en fin d'année pour les années P2 et P4 : contenu commun, comment l'organiser et communication aux parents du plan des révisions avant les épreuves. (P6 : épreuve externe commune organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin).

4) organise la différenciation dans les apprentissages.

Les enseignants préparent les apprentissages en variant les modes d'approches et de découvertes et en tenant compte des lacunes des enfants. Ils varieront également l'organisation de la classe, les matériels d'apprentissage et les collaborations entre

les enfants. Des manipulations concrètes seront proposées afin de mieux asseoir les nouveaux apprentissages.

5) organise des moments d'accompagnement pour les enfants en difficulté.

Exemples:

- Organisation régulière de périodes de remédiation en différenciant les apprentissages.
- Travail en groupes restreints afin de pouvoir individualiser l'apprentissage.
- Organisation de groupes de besoin.
- Exercices sur fichiers selon les besoins individuels.
- Explications individuelles données par le maître.
- Monitorat organisé.
- Manipulations de matériels spécifiques à la remédiation visée.
- Aide d'un maître d'adaptation pour les classes de P1 P2 à raison de 6 périodes réparties selon les besoins. Réduction du groupe des P6 à raison de 12 périodes.

Les enfants qui ne rencontrent pas de problèmes réalisent des exercices de dépassements par l'utilisation de fichiers d'exercices ou pratiquent le monitorat.

6) organise des ateliers 5-8.

Organisation d'ateliers en groupements 5-8 ans : 2 périodes par semaine pendant un trimestre. Ces ateliers développent les contacts sociaux, l'entraide entre les enfants et permettent un passage plus facile à l'école primaire (connaissance des futurs titulaires).

7) transmet les référentiels.

En fin d'année, les référentiels construits par les enfants suivent les enfants tout au long de leur scolarité. De nouveaux référentiels adaptés sont construits pour être plus pratiques, plus efficaces.

8) assume la continuité tout au long d'un degré.

En section primaire, les enseignants gardent la même classe pendant deux années afin de mieux connaître et suivre les enfants tout au long d'un même degré.

Parfois, quelques classes sont organisées en degré.

9) fait prendre conscience du statut de l'erreur

L'erreur fera partie intégrante de l'apprentissage. Elle ne sera plus sanctionnée mais sera au contraire source d'ajustements et de dépassements de soi.

10) conçoit une évaluation au service de l'enfant

Une évaluation sera conçue pour être au service de l'enfant :

- Une évaluation formative qui assure une connaissance approfondie des lacunes de chaque enfant.
- Une évaluation sommative qui établit un bilan des connaissances et des compétences acquises.
- Une évaluation certificative qui établit un bilan et confirme le niveau des acquisitions et des compétences des enfants. L'école participe aux différentes évaluations externes organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les analyse à fin d'améliorer son enseignement. Le C.E.B. est octroyé en fin de 6^{ème} année primaire selon les résultats obtenus à l'épreuve externe commune de juin et selon les règles mises en place par les circulaires ministérielles. Une décision d'octroyer le C.E.B. aux enfants ayant échoué aux épreuves certificatives pourrait exister suite à la délibération du jury d'école formé pour l'occasion. Cette décision sera dûment motivée.

11) assure la continuité dans les apprentissages.

À la fin des cycles, soit en 2^{ème} année primaire, soit 4^{ème} année primaire, soit en 6^{ème} année primaire, le maintien n'aura lieu que s'il y a de l'intérêt de l'enfant, et cela, après sensibilisation des parents et en concertation avec les membres du centre

P.M.S. et les membres de l'équipe éducative. Une fois les compétences nécessaires atteintes, l'élève pourra poursuivre sa scolarité.

12) organise la transition entre l'enseignement secondaire et primaire.

En collaboration avec le centre P.M.S. de La Louvière, des animations seront organisées en 6^{ème} année primaire afin d'aider et préparer nos élèves à choisir et entreprendre des études secondaires adéquates. En accord avec le P.O., des journées d'échanges seront organisées entre nos élèves et les enseignants du degré supérieur de l'enseignement fondamental et les élèves et les enseignants des deux premières années du secondaire au sein d'établissements scolaires secondaires qui nous permettent de les rencontrer.

Objectifs recherchés.

- Etablir un contact sérieux entre ces deux composantes d'un même monde.
- Permettre aux différents acteurs d'éducation de vivre la réalité quotidienne des élèves.
- Sécuriser les élèves en leur donnant une information sur la continuation de leurs études, sur ce que l'on attendra d'eux.
- Organiser des débats sur des sujets tels que le développement global, la citoyenneté, les matières et méthodes de travail, les devoirs, le suivi des élèves devant les difficultés ou l'échec, l'attitude positive des enseignants vis-à-vis des enfants rencontrant une difficulté ...

Permettre à l'enfant de prendre conscience de l'importance de la gestion de sa santé par son alimentation, son rythme personnel, son intervention dans le monde domestique et routier

Des activités organisées par le Centre de Santé de Strepv-Bracquegnies, par un centre hospitalier, par le Centre P.M.S. de La Louvière et par la police seront

dispensés dans différentes classes. Des projets d'alimentation équilibrée sont mis en place dans différentes classes. Des fruits variés selon les saisons seront distribués gratuitement régulièrement aux enfants (si le projet est accepté par la Fédération Wallonie-Bruxelles) afin de leur apprendre leur goût, l'importance d'une nourriture variée et saine pour leur santé et favoriser ainsi leur bonne alimentation. Des animations sur les dangers domestiques sont proposés pour amener les enfants à prendre conscience de la réalité de la vie.



Grille évolutive :

La mise en place progressive du numérique dans les apprentissages

Les concertations sont l'occasion de partager les expériences sur les différentes stratégies mises en place pour intégrer le numérique dans les apprentissages. Des formations seront organisées également. Le numérique nous permettra d'aider davantage les enfants en leur permettant d'évoluer à leur rythme en toute autonomie en utilisant du matériel de leur génération.